



cités interculturelles

gouvernance et politiques
pour communautés diversifiées

Rapport d'activité 2008

Action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne



APERÇU D'ENSEMBLE

Objectifs généraux du Programme

- susciter un débat d'ensemble et une reformulation des politiques des villes pilotes, à partir d'une approche interculturelle des problèmes de migration, d'intégration et de cohésion sociale.
- encourager les villes pilotes à élaborer des stratégies interculturelles globales.
- concevoir des stratégies interculturelles types et leur développement, ainsi que des méthodes d'évaluation – l'ensemble devant constituer une source d'inspiration pour d'autres villes européennes.

I INSTRUMENTS METHODOLOGIQUES

Afin de guider les différentes villes concernées pour la compréhension du concept de pluriculturalisme, de l'impact de ce concept sur les politiques et actions urbaines, et des processus pouvant conduire à une vision globale du développement des cités interculturelles – et commune à tous les principaux acteurs concernés -, les instruments méthodologiques suivants ont été élaborés :

1. Un document conceptuel, qui explique la notion de « cité interculturelle » et les processus à mettre en place pour mobiliser un ensemble de parties prenantes et d'acteurs de la vie de la cité au service d'une vision – et d'une ville – interculturelle.

2. Un ensemble de ressources, conceptuelles et concrètes très diverses, et liées à l'architecture interculturelle, à l'élaboration d'une vision globale, aux responsables de la gouvernance, à l'élaboration de stratégies, à la planification des projets, à la consultation et à la participation, à la garantie d'une certaine

durabilité, à l'examen des progrès déjà accomplis, et, enfin, à l'apprentissage.

3. Une grille d'évaluation des politiques – instrument concret d'élaboration des politiques interculturelles urbaines.

4. Un ensemble pour la diversité dans les médias, qui propose toute une série d'activités (suivi des médias, formation à la diversité, séminaires) aux journalistes des villes pilotes, sous l'égide du « Media Diversity Institute » - les villes ayant la liberté de mener ou non ce processus (à leurs propres frais, si elles décident de le faire).

Tous ces instruments ont été mis à la disposition des villes, et sont également disponibles sur le site Internet du Programme (à l'exception de l'Ensemble de Ressources – « Resource Pack », disponible uniquement en anglais). Le « Document conceptuel » et la « Grille d'évaluation des politiques » sont conçus comme des instruments évolutifs, à actualiser en permanence sur la base des leçons et expériences tirées des pratiques des villes, des débats, des échanges et des visites d'étude. La « Grille d'évaluation des politiques » sert également aux « Lignes directrices d'une stratégie des cités interculturelles » - lesquelles constitueront le produit conceptuel essentiel de ce programme.

II LES ACTIVITES DE 2008

1. Les visites-diagnostics des villes

La première série de visites des villes candidates au titre de « cité interculturelle » est maintenant achevée. Ces visites ont eu pour objectif de confirmer la capacité des villes en question à participer au programme, et d'établir des profils interculturels, devant servir de référence et de point de départ aux

activités à mener dans le cadre du programme.

(http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Policies/Cities/shortlist_en.asp). Les rencontres, lors de ces visites, ont permis des débats avec un ensemble d'acteurs – responsables officiels, représentants de la société civile, fonctionnaires et professionnels de la culture, médias ; il s'agissait de la première étape d'un processus de sensibilisation et de conception d'une vision globale en matière d'évolution interculturelle des villes. Dans la plupart des cas, ces premières rencontres ont contribué à la formation d'associations informelles et de groupes de travail dans les villes en question, et cela a facilité les étapes suivantes, au niveau de chaque ville.

Douze villes ont été ainsi confirmées : Berlin-Neukölln (Allemagne), Greenwich (Royaume-Uni), Izhevsk (Fédération de Russie), Lublin (Pologne), Lyon (France), Melitopol (Ukraine), Neuchâtel (Suisse), Oslo (Norvège), Patras (Grèce), Reggio Emilia (Italie), Subotica (Serbie) et Tilburg (Pays-Bas).

2. Les visites d'évaluation des politiques

La deuxième série de visites a pour but d'analyser et d'examiner en profondeur les politiques et approches des villes pilotes, d'un point de vue interculturel et au moyen d'un instrument spécifique (la « [Grille d'évaluation des politiques](#) »). Un représentant d'une autre ville pilote participe également à la visite (examen par les pairs/principe de tutorat), afin d'en tirer des enseignements, et de fournir réactions, commentaires et conseils. Le rapport élaboré à l'issue de la visite doit proposer des orientations en vue de l'évolution des politiques des villes concernées – ce qui constituera une première étape du processus d'élaboration des stratégies des cités interculturelles. Lors de la préparation des visites, et une fois celles-ci achevées, les villes sont encouragées à organiser des réunions avec les principaux acteurs (de manière transversale), en vue d'un débat sur les politiques et d'un échange d'idées intensif

sur les stratégies interculturelles des acteurs concernés.

Outre les experts, des représentants d'autres villes pilotes ont participé aux visites d'évaluation des politiques, afin de fournir à ces « villes-collègues », ayant des profils et des préoccupations semblables, un ensemble d'analyses, de conseils et de soutiens ; les représentants des autres villes pilotes ont pu ainsi tirer des enseignements des expériences de la ville visitée (c'est ce que l'on pourrait appeler l'apprentissage réciproque des villes).

Cette deuxième série de visites a commencé, et devrait, pour l'essentiel, se terminer d'ici à la fin de l'année 2009.

3. Manifestations thématiques

Des manifestations thématiques ont été organisées afin de renforcer encore les fondements conceptuels et méthodologiques du Programme, et de définir, pour les politiques à venir, des lignes directrices, dans des domaines bien précis. Ces manifestations ont bénéficié du concours de représentants pertinents des villes pilotes – responsables des politiques et professionnels du domaine concerné, experts et, le cas échéant, des représentants d'autres villes.

En 2008, trois manifestations thématiques (ateliers, conférences) et deux visites d'étude ont été organisées. Les événements thématiques portaient sur les thèmes suivants : gouvernance interculturelle et citoyenneté ; rôle de la politique culturelle dans les cités interculturelles ; rôle des médias dans les cités interculturelles. On peut s'informer au sujet de ces manifestations sur le site Internet du Programme.

A la suite de la réunion sur la gouvernance interculturelle et la citoyenneté, [les principes clés et approches types de la gouvernance interculturelle](#) ont été validés. Et, à la suite de la manifestation qui avait pour thème « La politique culturelle dans les cités interculturelles », un ensemble de lignes directrices est actuellement élaboré. Quant à

la réunion thématique sur le rôle des médias, elle a engendré une série de rapports sur les médias, actuellement rassemblés et prochainement disponibles sur le site Internet du Programme.

L'année 2009 verra l'organisation de deux manifestations thématiques au moins : elles auront pour thème, respectivement, la fonction publique et la réforme de l'administration dans une perspective interculturelle, et l'urbanisme et l'espace public des cités interculturelles.

4. La coopération entre le Conseil de l'Europe et EUROCITIES

EUROCITIES s'est chargé du deuxième volet du Programme – intitulé « Sensibilisation et échanges ». 23 villes membres du réseau EUROCITIES y ont participé : Amsterdam, Barcelone, Belfast, Bergen, Berlin, Bologne, Bristol, Cologne, Espoo, Gênes, Gand, Glasgow, Lublin, Lyon, Malmö, Nantes, Nottingham, Oslo, Riga, Turin, Toulouse, Varsovie et Saragosse.

Ces vingt-trois villes contribuent de manière active au dialogue et aux échanges au sujet des bonnes pratiques – entre responsables politiques, citoyens et prestataires de services municipaux, dans l'ensemble de l'Europe ; cela met notamment en lumière le rôle important des acteurs locaux en matière de dialogue interculturel et de citoyenneté européenne.

Au cœur de ce volet « Sensibilisation et échanges », une série de visites urbaines a été organisée : c'est ce que l'on a appelé le Parcours d'EUROCITIES, « Vivre ensemble en Europe ». D'avril à décembre 2008, chaque ville participante a délégué deux ambassadeurs (un responsable politique et une jeune personne ayant entre 17 et 29 ans – tous deux choisis par la ville en question). Au total, 23 visites ont déjà eu lieu – autour de grands événements et festivals locaux, sur le thème du dialogue interculturel. Dans le cadre de ces événements, des sessions spéciales, intitulées « Vivre ensemble en Europe », ont été organisées afin de permettre la rencontre des « ambassadeurs »

des villes et des responsables politiques, acteurs et citoyens locaux. Lors de ces visites, les responsables politiques et les jeunes ambassadeurs ont interrogé leurs pairs dans la ville d'accueil, avant de rendre compte des enseignements tirés de ces brefs séjours.

On peut ainsi signaler un certain nombre de rapports, dans ce contexte :

- des entretiens avec les responsables politiques : un Adjoint au maire ou des conseillers locaux ont interrogé leurs pairs de la ville d'origine des participants, avant de donner leur sentiment sur ce qu'ils avaient pu voir au cours de la visite ;
- des rapports rédigés par les jeunes invités : ces derniers font part de leurs impressions personnelles et des conceptions de la ville visitée en matière de dialogue interculturel ;
- des rapports sur les pratiques concrètes : projecteur sur telle ou telle manifestation ou initiative en particulier, et destinée à encourager le dialogue interculturel.

Prochaines phases :

Document final, élaboré sur la base des éléments fournis par les « ambassadeurs » ; ce document sera distribué à un ensemble de villes européennes, dans un format facile à utiliser.

Cette publication portera sur les éléments suivants :

- les politiques et actions spécifiques des 23 villes concernées ;
- des recommandations adressées aux villes, et indiquant de quelle manière celles-ci peuvent se préparer au dialogue interculturel ;
- des recommandations adressées à la Commission européenne, et indiquant de quelle manière on pourra garantir un impact à long terme de l'Année européenne du dialogue interculturel (2008), et agir concrètement sur cette base.

Cette publication sera largement diffusée auprès des responsables politiques, du

personnel municipal, des organisations culturelles, etc.

Une conférence finale (qui se tiendra le 5 mars 2009 à Amsterdam, avec le concours de quelque 120 participants) présentera les résultats du programme, avec un « coup de projecteur » sur les expériences de chaque ville. Cette conférence permettra également la rencontre de décideurs locaux, nationaux et européens.

5. 2009 : activités prévisionnelles

En 2009, priorité sera donnée à des débats au sein du réseau de villes pilotes, afin de **modifier, puis de valider la « grille d'évaluation des politiques »** - laquelle constituera le principal élément conceptuel du Programme.

On se concentrera tout particulièrement sur **l'élaboration de critères d'évaluation du développement du Programme** et de procédures.

De nouvelles **visites d'étude** seront organisées – soit dans toutes les villes, soit dans des groupes de villes bien précis, ou encore de manière bilatérale, c'est-à-dire sur la base d'intérêts ou d'objectifs d'apprentissage communs. Les apprentissages réciproques de ville à ville, sur des thèmes spécifiques, seront renforcés.

Des **ateliers d'élaboration de stratégies locales** devraient être organisés par les villes – éventuellement avec le concours d'experts du Conseil de l'Europe ou de représentants d'autres villes.

Une **collaboration avec les médias** devrait être également organisée dans les différentes villes – suivi de la diversité et débats dans les médias, sondages, par les médias, au sujet de l'expérience de chacun en matière de diversité et d'intégration, éditions spéciales de journaux locaux sur des questions interculturelles... Les médias pourront être un vecteur de participation des citoyens à la définition de la stratégie interculturelle de leur ville.

Enfin, des **projets** spécifiques pourraient être élaborés par certaines villes ou certains groupes de villes – par exemple en matière d'acquisition de compétences interculturelles.

Les stratégies interculturelles des différentes villes devraient être prêtes d'ici à la fin de l'année 2009.

On procèdera à la formation d'associations nationales pour le soutien des villes pilotes (associations composées de représentants des pouvoirs nationaux et locaux, des ministères concernés, de commissions parlementaires, d'institutions, de fondations, etc.). Des réunions pourront être organisées dans les capitales, à cet effet.

L'évaluation des actions, des résultats et de l'impact du Programme aura lieu dans le courant 2009.

III LA VISIBILITE

Des rencontres avec les médias et des conférences de presse ont eu lieu lors de chaque visite dans une ville, ainsi que dans le cadre des manifestations thématiques ; ces événements ont été très bien couverts par les médias.

Un site Internet global sur le Programme a été créé : il comporte des pages sur chaque ville pilote – et notamment sur le profil, les politiques et les projets interculturels de chaque ville.

Par ailleurs, quatre éditions de la **lettre d'information** du Programme ont été envoyées à 1230 destinataires.

Un « **kit de présentation** », présentant chaque ville, a été élaboré, ainsi qu'une **brochure sur l'ensemble du programme** et une autre **brochure sur l'ensemble des villes pilotes**.

La **chaîne de télévision Euronews** a effectué un **reportage** au sujet du Programme, avec un éclairage particulier sur la ville de Reggio Emilia.

Enfin, un **film ou une série documentaire** sur les « Cités interculturelles » sera réalisé(e) d'ici à la fin de l'année 2009.

Le Programme a été présenté dans le cadre de 18 conférences, auxquelles ont participé quelque 6000 personnes au total (cf. la liste plus loin)

- Conférence sur les Cités interculturelles, Liverpool, 1^{er}-3 mai 2008 ;
- Rencontres « Villes de la Méditerranée et Dialogue interculturel », Larnaca, 17-19 avril 2008 ;
- Séminaire sur les migrations et les politiques d'intégration – le rôle des parlements nationaux, Strasbourg, 28-29 avril 2008 ;
- Réunion « exploratoire » sur la diplomatie urbaine, Lisbonne, 12 mai 2008 : partenariat éventuel avec le Forum « Alliance des civilisations », en vue de la participation de villes non européennes ;
- Sixième Consultation de l'Association allemande pour la diversité culturelle, à Berlin-Neukölln, 20/21 mai ;
- Compétences interculturelles en matière de services sociaux, Strasbourg, 5-6 juin ;
- Défis et stratégies des métropoles, Saint-Pétersbourg, 26-27 juin ;
- Quatrième Conférence EURODIV, intitulée « La diversité dans les villes : nouveaux modèles de gouvernance », IPRS, Rome, 16-17 septembre 2008 ;
- La diversité, synonyme d'union. Les arts et le dialogue interculturel dans les villes européennes : expériences, concepts, perspectives, Dortmund, 3-5 septembre 2008 ;
- Städte Sprachen Kulturen, 17-19 septembre, Manheim ;
- Dialogue interculturel et gestion des projets, Conférence ECATC, Lyon, 15-18 octobre ;
- Conférence sur les villes de migration – Glasgow, 25-28 novembre 2008 ;
- Interracio – Barcelone, 28-31 octobre 2008 ;
- Migrations et pluriculturalisme, Barcelone, 29 octobre ;

- Clôture de l'Année du Dialogue interculturel, Paris, 16-18 novembre 2008 ;
- Forum sur le dialogue interculturel au cœur des villes et régions européennes, Comité des Régions, 25-26 novembre 2008 ;
- Conférence des ministres de la Culture des pays européens et des pays du Moyen-Orient – Bakou, 3-4 décembre 2008 ;
- Sixième Réunion du réseau de villes CLIP, sur le dialogue interculturel avec les communautés musulmanes au niveau local : Document d'information, 8-10 décembre 2008, Malmö.

RAPPORTS D'ACTIVITE DES VILLES



cités interculturelles
gouvernance et politiques pour communautés diversifiées

Joint action of the Council of Europe and the European Commission
Action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne



Education and Culture DG

European Year of Intercultural Dialogue

COUNCIL OF EUROPE

Berlin-Neukölln



Neukölln, banlieue de Berlin, est la seule commune allemande à participer au Programme conjoint du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne : « Cités interculturelles ». En février 2008, un groupe d'experts du Conseil de l'Europe effectuait une visite à Neukölln en vue de déterminer la participation éventuelle de cette commune à la phase pilote du projet. Dans ce contexte, plusieurs entretiens

avec des décideurs et acteurs des milieux politiques, civiques et administratifs avaient été organisés. Berlin-Neukölln est une commune multiethnique de plus de 300 000 habitants, originaires de plus de 160 pays. Cette commune assume totalement ses responsabilités culturelles en tant que « métropole » européenne, et contribue, par des projets pilotes innovants, à l'intégration de citoyens de cultures différentes, ainsi qu'à un développement urbain durable et à l'encouragement de l'engagement civique – et ce, depuis plusieurs années déjà.

Mme Franziska Giffey, chargée des affaires européennes et internationales, et M. Arnold Mengelkoch, chargé des questions de migration et d'intégration, ont été nommés coordinateurs du projet de participation de la commune de Berlin-Neukölln ; ces deux personnalités ont pris part à l'événement qui marquait le lancement du projet, dans le cadre de la Conférence des Cités interculturelles, en mai 2008, à Liverpool.

Mme Giffey et M. Mengelkoch ont préparé la contribution de Neukölln au projet. La première étape a consisté à adapter la « grille analytique » proposée par le Conseil de l'Europe en vue d'examiner les accomplissements déjà notables de Neukölln dans le sens du statut de « cité interculturelle ». Des projets directeurs ont été présentés, et l'on a également procédé à la structuration et à l'analyse des activités, en termes de formation linguistique, de résolution des différends, de médiation, de conception d'une politique interculturelle, de promotion des compétences interculturelles et de gouvernance interculturelle. Tous les services de la Municipalité de Neukölln ont participé à ces processus.

En juillet 2008, un nouvel expert du Conseil de l'Europe et une délégation de la ville de Patras (également partenaire du programme « Cités interculturelles »), se rendaient également à Neukölln, afin

de mieux connaître des organisations non gouvernementales et des projets représentatifs de l'action interculturelle de cette commune. Dans ce cadre, l'expert et la délégation prenaient notamment connaissance du Centre germano-turc, du Centre communautaire Morus 14, du projet « Mères des Quartiers », du Centre interculturel et intergénérationnel « Camlik », du Centre interculturel destiné aux parents, et, enfin, du Centre d'éducation pour adultes. La délégation de Patras a été très impressionnée par les initiatives déjà prises par la ville de Neukölln dans le sens de la « cité interculturelle ».

En septembre 2008, la commune de Neukölln a également participé à une conférence sur la gouvernance et l'engagement citoyen de la cité interculturelle de Viareggio ; à cette occasion, et devant les représentants d'autres villes participantes, Neukölln a présenté son projet phare, « Mères des Quartiers », ainsi que le « Modèle de gestion des quartiers » appliqué dans cette commune.

En octobre 2008, Neukölln envoyait deux de ses représentants à la Conférence « INTERRACCIO » de Barcelone, qui portait sur le rôle de la culture dans les cités interculturelles. Il en a résulté un projet modèle pour la commune de Berlin-Neukölln, pour 2009, sur la culture en tant qu'instrument d'intégration interculturelle et sociale. On trouvera des comptes rendus de diverses conférences sur le site Internet de la commune de Neukölln ; ces comptes rendus ont été également transmis à l'équipe de travail européenne de la Municipalité de Neukölln. En outre, la Fondation berlinoise « L'avenir de Berlin » participait à un programme de relations publiques au service du projet.

En novembre 2008, Mme Irena Guidikova et M. Robert Palmer – tous deux agents du Conseil de l'Europe – avaient une « réunion stratégique » avec le maire de Neukölln. Dans ce cadre, le Conseil

municipal a signé un accord officiel de coopération au service du projet « Cités interculturelles ».

Elaboration d'une vision globale

D'ores et déjà, la ville de Neukölln procède à l'élaboration d'une vision globale. Cette conception interculturelle de la commune va se fonder d'une part sur l'idée d'ouverture aux principes d'acceptation réciproque et d'égalité, et, d'autre part, sur la demande qui est faite aux migrants de s'engager de manière active dans leur ville d'accueil, en mettant leurs points forts et leurs compétences au service de l'intérêt général.

La Municipalité de Neukölln a entrepris un sondage au sujet du slogan du projet de « Cité interculturelle », à partir de la campagne déjà menée pour la capitale, Berlin – c'est-à-dire « SOYEZ BERLIN ». A la suite de ce sondage, c'est le slogan « SOYEZ BERLIN, SOYEZ NEUKÖLLN, SOYEZ DIFFERENT » qui a été choisi pour la future « cité interculturelle ». Par sa formulation même, ce slogan définit Neukölln, banlieue de Berlin, comme une « cité interculturelle ». Le concept « SOYEZ DIFFERENT » renvoie à la liberté individuelle et à l'acceptation de la « diversité » - au sens positif du terme. Cette formulation reflète la diversité et la capacité novatrice de la commune de Neukölln – en un mot, la vie dans une ville européenne très ouverte. Cette conception se développera encore dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie interculturelle, en 2009, et des ateliers et réunions qui auront lieu à cet effet dans l'ensemble de la collectivité.

La stratégie interculturelle en question sera prête, en principe, d'ici à la fin de l'année 2009. Dans ce contexte, le modèle de « bonnes pratiques » intitulé « Mères des Quartiers », l'engagement de la Fondation pour la collectivité de Neukölln, l'action des services de gestion de la commune, et l'action interculturelle de jeunesse et d'éducation menée, dans les établissements scolaires de la ville,

par diverses associations et institutions, joueront un rôle important. L'objectif – ambitieux – est de créer des conditions structurelles propices à l'intégration des familles migrantes à l'ensemble de la collectivité, et de lutter ainsi contre toute tendance à la séparation des communautés et à l'émergence d'entités parallèles. Il s'agit d'aider les habitants de la commune de Neukölln à créer un ensemble dans lequel la diversité culturelle, le dialogue interculturel et le plurilinguisme apparaîtront et seront vécus comme une véritable chance. L'élaboration et la formulation de cette stratégie interculturelle s'accompagneront d'un travail de relations publiques ; l'ensemble de ce processus se fera par le rapprochement d'acteurs locaux et européens, et de contributeurs au niveau de l'élan à donner au projet et des idées ; le tout constituera un programme durable pour le « label » « Cité interculturelle de Neukölln ».

Relations avec les médias

L'engagement de la ville de Neukölln dans le sens du pluriculturalisme a fait l'objet de plusieurs communications à la presse et d'une couverture satisfaisante par les journaux berlinois. Deux journalistes berlinois ont participé à la conférence de presse qui s'est tenue à Patras, en novembre 2008 : il s'agissait d'un rédacteur du quotidien de Berlin « Berliner Morgenpost/Welt » et d'un collaborateur de la chaîne de télévision « TV Berlin ». La signature de l'accord officiel de coopération entre le Conseil de l'Europe et la Ville de Neukölln a eu lieu dans le cadre d'une conférence de presse, à la Mairie de Neukölln.

Projets pour 2009

La Ville de Neukölln participera, en avril 2009, à Tilburg (Pays-Bas), à la

Conférence des Cités interculturelles sur la gouvernance de ces villes. En décembre, M. Heinz Buschkowski, maire de Neukölln, accordera une interview à un journaliste néerlandais, en vue d'un ouvrage à paraître sur la gouvernance des cités interculturelles. Le maire de Neukölln participera également à la Conférence de Tilburg, et prononcera un discours au sujet de la politique de Neukölln dans ce domaine.

La Ville de Neukölln entamera l'élaboration de sa stratégie interculturelle au début de l'année 2009. Des ateliers seront mis en place, avec la participation de divers acteurs municipaux et de la société civile.

Puis, en janvier 2009, débutera le projet-modèle « Berlin-Neukölln au Carnaval des Cultures ». La Ville de Neukölln aura son propre char lors de ce « carnaval », célèbre dans toute l'Europe. L'une des caractéristiques du char de Neukölln sera sa conception, due aux auteurs d'un projet de jeunesse coordonné par l'Ecole de Musique de la ville ; ce projet de char va naître de la collaboration de jeunes gens de différentes origines sur les plans ethnique et migratoire, et d'un décorateur de théâtre professionnel, sur le thème « Neukölln, Cité interculturelle ». Le char prendra part au défilé de cinq heures qui marquera le « Carnaval des Cultures » de Berlin, le 31 mai 2009. Lors de cette manifestation, de jeunes musiciens – dont la « Rütli-Band », de l'Ecole pour enfants en difficulté de Rütli – donneront un concert. Ce projet permettra de sensibiliser l'opinion à la participation de la Ville de Neukölln au Programme « Cités interculturelles », et de rehausser l'image de la commune. Ce projet renforcera également l'intégration sociale et interculturelle des jeunes gens issus de l'immigration.

Greenwich



Deux visites, liées au Programme, ont eu lieu à Greenwich : la première au début de l'année 2008, en vue d'examiner, avec des responsables politiques, la philosophie, la méthodologie et la valeur ajoutée éventuelle du Projet « Cités interculturelles » ; quant à la seconde visite, elle a été organisée en vue d'une rencontre avec des professionnels et acteurs de différents secteurs, des représentants d'associations de la société civile – notamment ceux chargés du

dialogue interconfessionnel, des responsables des politiques à mener, etc. ; cette seconde visite devait également permettre d'examiner la contribution et les avantages que le Programme pouvait apporter à la ville de Greenwich. Grâce à la coordination de différents services municipaux, Greenwich avait proposé un aperçu très précis des politiques d'intégration de la ville – sur la base de la « grille d'évaluation des politiques ».

Tous les participants étaient d'accord pour dire que le pluriculturalisme – jusqu'alors assez positif, à Greenwich – atteignait ses limites : deux des problèmes qui se posent sont, respectivement, celui de la désaffection de la classe ouvrière blanche, et la nécessité d'encourager les relations entre les différents groupes ethniques pour garantir une meilleure cohésion sociale ; or, ce sont là, précisément, deux réalités que le Programme « Cités interculturelles » pourrait contribuer à traiter.

L'expérience de la commune de Greenwich, qui est à la fois celle d'une politique fondée sur des éléments concrets, observables sur le terrain, et un processus de rénovation urbaine à grande échelle, est apparue tout à fait pertinente, et potentiellement intéressante pour d'autres villes appartenant au réseau en question.

Toutefois, les autorités de Greenwich ont finalement décidé de ne pas participer officiellement au Programme. Des représentants de la ville ou de la société civile pourraient simplement participer à certaines activités, au cas par cas. A noter enfin qu'une visite d'étude pourrait être de nouveau organisée à Greenwich – à l'intention d'autres villes, pouvant s'intéresser à des aspects précis des politiques menées par les autorités de Greenwich.

Izhevsk



La participation de la ville d'Izhevsk au Projet « Cités interculturelles » a fait l'objet d'un grand enthousiasme dans les milieux intellectuels et dirigeants de la ville. **Deux séminaires** ont eu lieu en vue d'examiner la forme que pourrait prendre le projet dans cette ville, et les perspectives que cela lui ouvrirait.

A la suite de ces séminaires, une « **Equipe spéciale** » était créée, et chargée d'élaborer une stratégie en

liaison avec le Programme « Cités interculturelles ». **Cette équipe se compose actuellement d'une cinquantaine de personnes**, directement engagées dans les discussions en cours et la planification du projet ; il faut y ajouter éventuellement plus de 250 personnes que l'on pourrait définir comme des « observateurs intéressés », et qui participeront finalement au Projet dès que celui-ci aura pris sa forme définitive. **L'Equipe spéciale en question se compose de cinq groupes de travail :**

(1) Arts et Culture (groupe dirigé par Envil Kasimov) ; (2) Education (dirigé par Mikhail Cheremnykh) ; (3) Communication et Médias (dirigé par Irina Shafiullina) ; (4) Urbanisme et Aménagement du territoire (dirigé par Elena Chuguyevskaya) ; et (5) Société civile et Services sociaux (groupe dirigé par Olga Pishkova). Des membres de l'Equipe spéciale ont assisté à quatre réunions internationales, organisées dans le cadre du Programme.

Ces groupes de travail, qui opèrent à titre volontaire, se réunissent régulièrement. Les chefs de groupe sont tous d'éminents professionnels et des créatifs ayant des postes importants dans leurs domaines respectifs ; ce sont également des « leaders d'opinion » à Izhevsk. Ils ont tous la conviction que le Programme « Cités interculturelles » peut apporter des changements positifs dans leur ville. Ces chefs de groupe se réunissent afin de coordonner leur action et d'examiner les progrès accomplis dans le cadre du Programme. Gennady Yousim, membre des Services culturels et de l'administration de la ville, a été nommé coordinateur en chef – mais c'est là une fonction temporaire, dans la mesure où elle prendra fin lorsqu'une décision définitive aura été prise au sujet du modèle de gouvernance du Programme, dans cette ville.

Dans le cadre de l'action de l'Equipe spéciale, un document stratégique de 40 pages a été élaboré ; il est intitulé « La stratégie de développement d'Izhevsk en tant que « Cité interculturelle » ». Ce document a été soumis au Maire de la ville – lequel devra, en principe, déterminer les processus de gouvernance et de financement du Programme.

Le Maire a publié un décret afin de lancer le Programme. L'Equipe spéciale attend la décision concernant la gouvernance du Projet, avant de rédiger elle-même d'autres communiqués publics. C'est le groupe « Médias et Communication » qui est chargé de cet aspect du travail.

Premiers résultats de l'action des groupes de travail de l'Equipe spéciale

Education : élaboration d'un projet fondé sur les initiatives de quatre établissements scolaires ayant déjà expérimenté l'éducation interculturelle. Deux de ces établissements (N65 et N173) se situent dans des secteurs pauvres de la ville, à population multiculturelle, et les deux autres établissements (un collège et un lycée) sont en situation « plus privilégiée », pourrait-on dire. Ce projet éducatif pourra fournir au Programme d'excellents éléments de comparaison – le Programme devant – lui-même contribuer à des initiatives et pratiques scolaires interculturelles, et assurer la liaison avec d'autres établissements scolaires de la ville d'Izhevsk.

Aménagement de l'espace public : Dans le cadre du plan d'urbanisme en cours, l'« espace public » consistera dans un ensemble de squares à partir du square principal existant, et se déclinant jusqu'au lac artificiel et au front de mer, plus bas. A la suite de débats, ce plan a été recentré sur des projets artistiques éphémères – notamment des actions en plein air, ou encore des festivals axés sur le développement de l'environnement urbain. Les architectes ont conçu de

collaborer avec les artistes concernés, et de prendre en considération leur vision créative de l'environnement urbain. Une autre piste pourrait être l'organisation de débats publics au sujet du grand plan d'urbanisme de la ville et de projets architecturaux bien précis – le groupe travaillant sur les espaces publics collaborerait, en l'occurrence, avec le groupe de travail « Société civile ».

Arts, culture et sport : ce groupe a étudié quelques-uns des principaux festivals organisés à Izhevsk – notamment l'Assemblée et le Forum des Arts. L'« Assemblée des Arts » est une manifestation se déroulant en extérieurs, avec toutes sortes d'installations en bois. Cette manifestation, fondée, donc, sur l'utilisation du bois – matériau traditionnel dans la région –, est également une invitation à la création contemporaine, notamment dans le sens d'une expérimentation sur l'environnement urbain. La version 2009 de l'« Assemblée des Arts » aura pour thème les « Portails » - ouverture sur des interprétations symboliques et des idées de structuration de l'espace public urbain. Cette manifestation rendra notamment hommage à la culture des travailleurs migrants ouzbèkes, qui participent à ce festival essentiellement pour l'assemblage des installations de bois - lesquelles peuvent être assez imposantes. Quant au « Forum des Arts », c'est une manifestation plus éclectique, illustrant différentes formes d'art : les arts visuels, la musique, la poésie, etc. Le « Forum » se déroule en différents endroits de la ville, et l'on peut y voir une manière d'explorer l'espace offert par la ville d'Izhevsk. De nombreux et éminents artistes contemporains, venus de Moscou et de Saint-Pétersbourg, participent au « Forum des Arts » - manifestation très populaire à Izhevsk. Le Forum 2009 a été conçu à l'échelle internationale. Dès lors, il serait tout à fait logique d'y inviter des artistes des 12 villes européennes participant au Programme « Cités interculturelles ».

Parmi les futurs projets de la ville d'Izhevsk, on peut citer un programme d'apprentissage de la langue russe, destiné à des migrants adultes, ainsi qu'une réorientation des programmes de la « Maison de l'Amitié » (ou « Maison des associations ethniques »), ou encore

diverses études visant à mieux faire comprendre les questions interculturelles dans cette ville, et une action interculturelle du Parlement des enfants – parmi beaucoup d'autres initiatives.

Neuchâtel



Neuchâtel est un canton où la diversité des cultures est très présente. Depuis une dizaine d'années, la population étrangère vivant dans le canton de Neuchâtel représente environ 23 % de la population totale.

La loi sur l'intégration des étrangers du canton de Neuchâtel a comme objectif ambitieux de favoriser des relations harmonieuses entre Suisses et étrangers

en promouvant l'intégration des étrangers comme l'instrument d'une coexistence équilibrée. La commission consultative du Conseil d'Etat en charge de l'intégration (CTIE) a proposé de se concentrer sur trois domaines prioritaires :

- **L'intégration professionnelle** : c'est une dimension essentielle pour permettre aux individus et à leurs familles de mener une vie autonome et digne dans notre société.
- **L'intégration dans l'habitat** : l'aménagement des quartiers et des villes devrait éviter la ségrégation sous diverses formes en essayant de ne pas créer des concentrations de population de même niveau socioéconomique et issues du même milieu socioculturel. La mixité sociale serait ainsi privilégiée, notamment une plus grande ouverture sociale et culturelle dans les écoles.
- **L'intégration civique** : le but visé en renforçant l'intégration civique des populations étrangères est de les intégrer aux principes et valeurs essentiels des institutions démocratiques. Ce n'est pas un simple acquiescement de l'ordre juridique et démocratique en vigueur, cela implique des effets beaucoup plus généraux : droits humains fondamentaux, égalité, non-discrimination, tolérance, laïcité de l'Etat, libertés, interdictions de contraintes religieuses...

Une délégation du Conseil de l'Europe est venue en avril 2008 pour une première rencontre de connaissance du contexte neuchâtelois et de ses autorités. Une deuxième visite a eu lieu en novembre dernier. Nous avons proposé trois approches: l'interculturalité sous l'angle des médias, une rencontre avec les représentants des associations multiculturelles (travailleurs du terrain) et enfin la perspective académique. Ce projet pilote nous encourage fortement à continuer les nombreuses activités que nous poursuivons. Ici, à Neuchâtel, beaucoup d'expériences et de projets sont en cours d'exécution.

Dans le cadre du projet *Cités interculturelles*, trois projets sont en cours. Le premier concerne un ensemble de documents qui sera remis à toutes les nouvelles personnes venant habiter notre canton. Le deuxième est un projet de manifestations culturelles qui aura lieu dans le courant de l'été 2009 ayant pour thématique les jeunes et leurs sentiments d'appartenance. Le dernier est le tournage d'un spot entre les villes de Lyon, Neuchâtel et Reggio Emilia qui sera diffusé lors de la Journée internationale des migrants le 18 décembre 2008.

La Charte de la citoyenneté

La Charte de la citoyenneté est un ensemble de documents réunis sous forme de « mappe ». Celle-ci comportera un document des Fondements et principes de la République et Canton de Neuchâtel, une brochure « Bienvenue dans le canton de Neuchâte »¹, un programme de connaissances civiques et un agenda culturel du canton. Un mémento se trouvera également à l'intérieur, c'est une vulgarisation du texte des Fondements et principes – écrit par des professeurs de droit de l'Université de Neuchâtel – qui sera traduit en plusieurs langues. Cette mappe sera destinée aux nouveaux arrivants majeurs dès le premier semestre 2009. Une formation appelée « Fonctionnaires – migrants : principes et valeurs à respecter » sera proposée aux fonctionnaires communaux afin qu'ils se préparent au mieux à recevoir les personnes et leur distribuer la mappe. Ici dans la République et canton de Neuchâtel, il n'y a aucune obligation à adhérer aux principes eux-mêmes. Cependant, il faut quand même, pour qu'un canton comme Neuchâtel puisse fonctionner, qu'une majorité de la population connaisse ces principes, les respecte et s'engage à les défendre.

NEUCHÂTOI – Jeunes de Neuchâtel ou à Neuchâtel ?

Après le grand succès de NEUCHÂTOI 2006 , nous avons voulu lancer un nouveau projet

de manifestations interculturelles qui aura lieu entre les mois de mai et septembre 2009. L'édition 2006 de NEUCHÂTOI s'est concentrée sur la réflexion autour de l'identité et du sentiment d'appartenance autant des autochtones que des étrangers, alors que NEUCHÂTOI 2009, action avalisée par les autorités cantonales, a pour but de mieux comprendre le quotidien des jeunes neuchâtelois autochtones et immigrés. Notre société devenant de plus en plus métissée, il sera intéressant de susciter une réflexion sur le sentiment d'appartenance de ces jeunes. La parole leur sera donnée pour exprimer leur vécu quotidien, leurs préoccupations et leurs ambitions. Mais elle sera également confiée à d'autres acteurs de la société pour fournir les éléments nécessaires à une meilleure compréhension de la place et des relations sociales des jeunes. Expositions, films, conférences, spectacles, portraits figurent parmi les moyens choisis pour explorer cette large question.

Spot Journée internationale des migrants 2008 (JIM)

Lors des nombreuses rencontres organisées par le Conseil de l'Europe dans le programme *Cités Interculturelles*, les représentants de Neuchâtel ont eu l'occasion de rencontrer les représentants des autres villes interculturelles et d'avoir des échanges fructueux quant aux expériences des uns et des autres dans le domaine de l'interculturalité. A partir des discussions diverses, les villes de Reggio Emilia, de Lyon et de Neuchâtel ont trouvé un terrain d'entente pour réaliser un projet commun. Sans doute, les points communs des trois villes en terme de politique d'intégration et par-là de cohésion sociale ont permis une telle aventure. Cela paraissait primordial aussi afin de réaliser l'objectif d'échange d'expériences et de compétences entre les villes voulu par le programme *Cités Interculturelles*.

Nous avons porté notre choix sur la réalisation d'un [spot interculturel](#) (35 secondes) dont le lancement est prévu en même temps dans les trois villes lors de la Journée internationale des migrants le 18 décembre. Nous avons porté notre choix sur

la réalisation d'un spot pour plusieurs raisons :

- Reggio Emilia a une expérience déjà avérée dans la réalisation de spot sur le thème et pour une telle occasion (éditions 2006 et 2007 de JIM). Cela permettait aux trois villes de réaliser un produit de qualité dans des délais très courts (la décision avait été prise en octobre 2008).
- Le Conseil de l'Europe a accordé son soutien financier pour la production du spot, chaque ville par contre prend en charge les frais liés à la diffusion du spot sur les télévisions locales respectives.
- Pour Neuchâtel en particulier, comme nous n'avons pas mené d'actions lors des JIM précédentes, nous trouvons avec le spot l'occasion de nous lancer dans l'organisation d'actions futures en faveur d'une sensibilisation de la population sur la présence des migrants dans notre région.

Le spot a été diffusé la semaine du 18 décembre dans les trois villes partenaires. Pour Neuchâtel également pendant toutes les festivités de Noël et à d'autres occasions, par exemple, lors de la commémoration de la Journée internationale contre le racisme 21 mars, lors de la Journée des réfugiés 16 juin et lors des formations en lien avec les thèmes de migration, d'intégration et de discrimination données par le Service du délégué aux étrangers.

Collaboration avec les médias

La région de Neuchâtel fait des efforts considérables en terme de cohésion sociale par le biais de l'intégrations des étrangers, de la tolérance, de la lutte contre le racisme et des discriminations en général. En particulier, le Service du délégué aux étrangers a mené depuis 1994 plusieurs actions pour combattre les préjugés et débattre sur l'identité du Canton et ce, en partenariat avec les médias locaux. Cette collaboration est destinée à s'intensifier grâce au programme *Cités Interculturelles* puisque lors de la conférence « Médias, diversité et dimension interculturelle. Comment parler de

l'autre, de l'étranger, du différent,... » qui s'est tenue à Patras du 27 au 29 novembre 2008 à Patras (Grèce). Nous avons peut-être une faiblesse quant aux collaborations limitées avec les médias visuels liée à des raisons purement économiques, mais que nous sommes en passe de réduire grâce à la réalisation du spot (cf. ci-dessus) où Canal Alpha, télévision locale, devient partenaire du projet. La conférence de Patras a été relayée auprès de la population neuchâteloise par un article dans le quotidien 20 minutes (presse gratuite) et par un minimag consacré par Canal Alpha (<http://www.arcinfo.ch/videos/dernieres-videos/video/1364/neuchatel-et-cites-interculturelles-reportage-a-patras-en-grece.html>)

La diversité culturelle et la tradition multiculturelle sont des éléments importants de l'identité de la ville de Lublin, et le fondement de la stratégie de promotion des principes en question. L'élément de diversité culturelle apparaît, pour Lublin, comme un atout dans sa candidature au titre de « Capitale européenne de la culture », pour 2016.

Les manifestations interculturelles de 2008

Le budget 2008 du Service culturel prévoyait un ensemble de subventions à des projets de promotion des principes de l'Année européenne du Dialogue interculturel. Ces projets émanaient d'organisations non gouvernementales, d'institutions culturelles et d'entités religieuses. Parmi les 20 projets ainsi subventionnés, on peut citer :

Le Lublin multiculturel – présentations artistiques, ateliers, conférences et réunions illustrant le pluriculturalisme de Lublin, à l'heure actuelle. Il s'agissait du premier événement et de la manifestation la plus importante consacrés à la présentation du patrimoine des minorités ethniques et religieuses de la ville. Cette manifestation était organisée conjointement par la Ville de Lublin et des organisations représentant les minorités.

L² – Enrichissement culturel des villes de Lublin et Lviv. Il s'agissait d'un projet conjoint de la Pologne et de l'Ukraine, en vue de présenter les réalisations culturelles des régions frontalières des deux pays.

« Ce que nous sommes » - exposition due à l'Association socioculturelle juive de Lublin.

« La Fête ukrainienne » - Festival de la Communauté orthodoxe, organisé par la « Société ukrainienne ».

« L'Ukraine au cœur de Lublin » - présentations artistiques dans le cadre du Festival « La Planète folk de Lublin » ; une manifestation co-organisée par la communauté catholique grecque de la ville.

« Au-delà des divisions » - concert organisé par le Diocèse orthodoxe de Lublin-Chelm, avec le concours de la Chorale évangélique.

« Projet intitulé « La piste protestante » » - ateliers de recherche au sujet de l'influence de la culture protestante sur la vie quotidienne à Lublin. Les participants étaient des bénévoles venus de Pologne, d'Allemagne, d'Ukraine, de Lituanie et du Bélarus.

Par ailleurs, la Ville de Lublin a organisé deux projets dans le cadre des célébrations de l'Année européenne du Dialogue interculturel :

« Rencontrons-nous. Etre différent, ce n'est pas être « étrange » ou « étranger » » - Ce projet visait à faire connaître les cadres culturels de la région frontalière multiethnique entre la Pologne et l'Ukraine. Il s'agissait notamment d'organiser des ateliers et des manifestations artistiques, permettant à des jeunes gens d'origines socioculturelles diverses de mieux se connaître.

Festival des Théâtres d'Europe centrale : « Les voisins » - Regroupement des traditions théâtrales d'Europe centrale. Il s'agissait de promouvoir l'action artistique de pays voisins de la Pologne, et de présenter le potentiel des régions multiculturelles frontalières du Bélarus, de la Pologne et de l'Ukraine – pluriculturalisme précisément illustré par des traditions communes. Ce projet s'adressait principalement aux jeunes.

Le **Village multiculturel** – événement qui s'est inscrit dans le processus de célébration de la « Journée des Réfugiés », en juin 2008. Il s'agissait de sensibiliser les populations au sort des réfugiés, de promouvoir le dialogue transculturel, et de réunir les habitants de Lublin et les immigrés et réfugiés installés dans cette ville. Cet événement s'est déroulé sous l'égide du maire de Lublin – M. Adam Wasilewski.

En novembre 2008 avait lieu, à Lublin, un ensemble de manifestations commémorant

l'anniversaire de la « Holodomor » (grande famine qui a frappé l'Ukraine en 1932-33). Cela s'est fait sous l'égide du maire de Lublin et avec le concours du Consulat d'Ukraine à Lublin. La communauté ukrainienne de Lublin était présente. Ces manifestations ont eu lieu dans des espaces publics – ce qui a permis la participation des habitants de Lublin et des pouvoirs locaux, qui ont conféré un certain prestige à l'événement.

Juin 2008 : création d'une nouvelle institution : « **Crossroads/Carrefours** », ou **Centre de Projets interculturels**. Cette nouvelle entité vise essentiellement à présenter le patrimoine culturel très riche des régions frontalières orientales de l'Union européenne – notamment grâce à des projets interculturels conçus avec des pays-partenaires d'Europe orientale (l'Ukraine, le Bélarus, la Lituanie et la Russie). Les projets éducatifs de ce nouveau centre s'adresseront essentiellement à des jeunes gens de différentes origines socioculturelles.

Conférences, ateliers et autres projets

- La conférence intitulée « Problèmes de migration et d'intégration de ressortissants étrangers à un certain contexte historique, culturel, social et psychologique » a été organisée en mars 2008 par l'Institut d'Europe centrale et Caritas/Pologne. Le Conseil municipal de Lublin était représenté par M. Dariusz Jachimowicz, Directeur du Service culturel. La conférence était organisée sous l'égide du maire de Lublin.
- La Conférence intitulée « Quelques aspects du processus de migration des Polonais, des Biélorusses et des Ukrainiens » a été organisée dans le cadre du projet du Centre de soutien au marché du travail transfrontalier.
- Les réunions de travail ont lieu dans les locaux du « Bureau des Provinces » ; y participent des représentants de la municipalité et d'organisations non gouvernementales. Certaines de ces réunions traitent des problèmes actuels des migrants et des réfugiés.
- Le « Centre de Bénévolat » gère les cours d'éducation interculturelle dispensés dans les établissements scolaires.

- Des ateliers ont été mis en place par la Fondation « Artos » : devaient y participer des personnes susceptibles de générer des comportements positifs vis-à-vis d'individus faisant l'objet de discriminations fondées sur la race, la nationalité ou les origines (en 2008, l'un de ces ateliers était consacré à la discrimination, et un autre à la tolérance). Ces ateliers s'adressaient principalement à des enseignants et des employés d'ONG.

Projets et programmes d'aide en faveur de ressortissants étrangers – projets et programmes gérés par les ONG, la ville de Lublin, et d'autres ONG au sein des institutions suivantes :

- Le Centre Caritas de soutien aux migrants et aux réfugiés : ce centre offre une aide psychologique, éducative, sociale et juridique aux personnes souhaitant se réfugier en Pologne, ayant déjà le statut de réfugié ou un permis de séjour « toléré ».
- Le Centre destiné aux réfugiés : dans ce cadre, le Centre de Bénévolat gère des activités et programmes en matière d'éducation, de culture et d'intégration.
- Le Centre municipal d'aide aux familles propose une aide sociale à des ressortissants étrangers ayant le statut de réfugié, ou bénéficiant d'un permis de séjour « toléré » ou d'une protection complémentaire. Ce centre collabore avec des ONG qui aident également les réfugiés, ainsi qu'avec des institutions éducatives et le « Bureau du Travail ». En 2008, le Centre municipal d'aide aux familles a géré 23 programmes d'intégration et formé une équipe pluridisciplinaire, chargée de traiter des problèmes que peuvent rencontrer les ressortissants étrangers.
- La Fondation « Nowy Staw » (Institut du Marché du Travail) et le Bureau municipal du travail coopèrent :
 - en vue d'élaborer un projet dans le cadre du Centre de soutien au Marché du travail transfrontalier ;
 - en vue de créer un « Lieu de consultation » ouvert aux immigrés et aux employeurs.
- Institut/Fondation « l'Etat de droit » : cette institution apporte une aide juridique aux réfugiés et migrants vivant à Lublin, et

son personnel visite régulièrement différents centres de la région.

Action municipale dans le cadre du « Programme pour la Communauté rom » (en collaboration avec l'Association des Roms)

- programmes éducatifs dans les établissements scolaires (en 2008, 30 enfants roms ont participé à ce type de programme dans différentes écoles de Lublin)
- la municipalité de Lublin emploie un membre de l'Association des Roms dans le domaine de l'éducation des Roms (cette personne supervise l'ensemble de l'enseignement scolaire dispensé aux enfants roms de Lublin – soit 30 enfants en 2008)
- programme de lutte contre le chômage des Roms (ateliers, classes, cycles de cours) – en 2008, une vingtaine de personnes sont parvenues au terme d'une formation professionnelle
- organisation de « camps d'été » (il y en a eu deux en 2008), achat, pour de jeunes Roms, de vêtements de sport et de livres, et organisation « Pèlerinage des Roms »

Projets à venir :

- Inscription d'un poste « subventions » dans le budget 2009 du Service culturel, en liaison avec le Programme « Cités interculturelles », et avec le dialogue interculturel.
- Poursuite de la coopération avec les représentants des minorités.
- Mise en place d'un réseau de coopération entre divers services du Conseil municipal, des ONG et des représentants des minorités, en vue de l'élaboration d'une stratégie interculturelle.
- Coopération avec les médias, en vue d'une diffusion plus large du Projet et de la promotion de Lublin en tant que « cité interculturelle » (production d'un film et reportages radio).
- Activités en faveur des étudiants étrangers.
- Travaux de recherche sur le pluriculturalisme à Lublin.
- Nomination d'un coordinateur des activités culturelles, au sein du « Centre pour les réfugiés »

Manifestations liées à la participation de la Ville de Lublin au Programme « Cités interculturelles »

Visites à Lublin :

Le 24 janvier 2008, visite à Lublin d'Irena Guidikova, de Jagtar Singh, d'Effi Tselikas et de Phil Wood. Cette délégation a qualifié la ville de Lublin en tant que participante à la phase pilote du Programme « Cités interculturelles ». Le coût de cette visite était pris en charge par le Conseil de l'Europe.

10-12 juin 2008 (volet 2 – dans le cadre du Réseau EUROCITIES), une délégation de la ville d'Espoo (Finlande) s'est rendue à Lublin. Cette visite s'inscrivait dans le programme du réseau EUROCITIES intitulé « Vivre ensemble en Europe ». Les délégués finlandais ont rencontré M. Wlodzimierz Wysocki, Maire adjoint, effectué une visite au Centre théâtral NN – Porte de Grodzka », ainsi qu'au Centre culturel de jeunesse « Pod Akacja », et participé au Festival de théâtre intitulé « Les voisins ». Ce séjour était pris en charge par le Conseil de l'Europe.

Les 5 et 6 novembre 2008, la délégation du Programme « Cités interculturelles » (Jagtar Singh, expert du Conseil de l'Europe, Andrea Losonc et Guyla Ladocki – représentants de la ville de Subotica -, et Daniel Busch, représentant de Berlin-Neuköln) a effectué une visite d'étude à Lublin. Au programme, des réunions avec des ONG participant au dialogue interculturel à divers niveaux. Cette visite concernait notamment l'aide aux immigrés, l'intégration des réfugiés, et les problèmes des minorités ethniques et religieuses. La délégation en question a également rencontré des représentants de la Ville de Lublin d'une part, et des minorités ethniques et religieuses, d'autre part.

Visites à l'étranger

Liverpool, 1^{er}-3 mai 2008 : une délégation de Lublin a participé à une conférence – à l'occasion de l'inauguration officielle du Programme « Cités interculturelles ». La Ville de Lublin était représentée par M. Wlodzimierz, Adjoint au maire et M. Dariusz Jachimowicz, Directeur du Service culturel. Les frais de participation de deux personnes

étaient pris en charge par le Conseil de l'Europe.

Bristol – 1^{er}-3 août 2008 (volet 2 – dans le cadre du Réseau EUROCITIES). Cette visite s'inscrivait dans le cadre du projet d'EUROCITIES « Vivre ensemble en Europe ». La délégation a rencontré les autorités municipales et des représentants des minorités nationales. Elle a également pris part à des manifestations culturelles (telles que le Festival Harbor). La Ville de Lublin était représentée par MM. Włodzimierz Wysocki, Michał Karapuda, Rafał Sadownik et Mariusz Banach.

Dortmund – 3-5 septembre 2008 : conférence « Stratégies et politiques interculturelles dans les collectivités locales » - dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel. La Ville de Lublin était l'un des intervenants à cette conférence ; l'un de ses représentants a fait un exposé sur le thème « Lublin, Cité interculturelle », dans le cadre de la session « Concepts et instruments du dialogue interculturel ». Lublin était représentée par MM. Włodzimierz Wysocki et Michał Karapuda (leurs frais de séjour n'étant pas pris en charge par le Programme).

Reggio d'Emilie, Viareggio – 17-20 septembre 2008 : visite d'étude des représentants du Programme « Cités interculturelles » : débat et ateliers sur les politiques interculturelles urbaines, et présentation de bonnes pratiques d'un certain nombre de villes sélectionnées à cet effet. La conférence avait lieu parallèlement à la clôture de l'Année italienne du dialogue interculturel. La Ville de Lublin était représentée par MM. Włodzimierz Wysocki et Roman Jaborkhel, et Mme Elżbieta Dados. Les frais de deux participants étaient pris en charge par le Conseil de l'Europe.

Barcelone, 28-31 octobre 2008 : conférence « Interaccio 2008 », sur l'élaboration de politiques locales en matière de pluriculturalisme. La Ville de Lublin était représentée par MM. Włodzimierz Wysocki et Roman Jaborkhel.

Patras – 27-29 novembre 2008 : les représentants de médias de la ville de Lublin ont participé à une conférence et des ateliers sur le thème « Médias et migrants : Bienvenue ou Rejet ? » Participaient à cette conférence M. Grzegorz Jozefczuk (du journal *Gazeta Wyborcza*), Mme Teresa Dras (du *Kurier Lubelski*) et Mme Agnieszka Mazon (de *Dziennik Wschodni*).

Lyon



Dès la fin de l'année 2007 et au cours du premier trimestre de l'année 2008, la Ville de Lyon a préparé et déposé auprès du Conseil de l'Europe son dossier de candidature pour le programme expérimental « Cités Interculturelles ».

A l'issue de la visite des experts les 4 et 5 mars 2008, la Ville a eu l'honneur d'être sélectionnée, unique représentation française parmi 12 autres villes lauréates d'Europe de

l'est et de l'ouest. Les autres membres du réseau sont : Berlin Neukölln (Allemagne), Patras (Grèce), Reggio Emilia (Italie), Oslo (Norvège), Lublin (Pologne), Izhevsk (Russie), Subotica (Serbie), Neuchâtel (Suisse), Melitopol (Ukraine) et Greenwich (Royaume Uni).

En France, le mois de mars 2008 a été celui du renouvellement des exécutifs municipaux. Le Maire de Lyon a été réélu pour un second mandat, et les portefeuilles des délégations ont été revus.

Ce calendrier spécifique à la France a nécessité de reposer localement les enjeux du programme, et de réaffirmer l'engagement de la ville dans le programme Cités interculturelles. Les éléments de bilan sont néanmoins importants selon différentes directions.

Une remise à plat de la gouvernance locale du dialogue interculturel :

Le dossier de candidature avait été porté par une plate forme politique regroupant : l'adjoint à la Politique de la Ville de Lyon, l'adjoint à la culture et au Patrimoine et l'ajointe aux animations et événements culturels. La candidature était donc très orientée sur l'articulation entre pratiques culturelles, pratiques artistiques, territoire et diversité.

Aujourd'hui la ville reconsidère la question interculturelle de manière plus globale avec différents enjeux : l'éducation, la santé, la culture...

Différents échanges ont eu lieu entre les élus de la ville et la représentante du programme Cités Interculturelles du Conseil de l'Europe.

Les nouvelles structures politiques et techniques locales se réorganisent en conséquence. La ville de Lyon vient de se doter d'un Groupe d'Initiatives pour l'Égalité dans la Ville (GIPEV).

La Mission de Coopération Culturelle, service de la Direction des Affaires Culturelles de la

Ville continue à animer techniquement ce programme pour la ville de Lyon.

La production d'éléments de connaissance de la question interculturelle

Cette production s'est faite dans 2 directions :

- la mise à plat des définitions approchant de près ou de loin la question interculturelle, la présentation des référentiels institutionnels autour des questions de diversité, dialogue interculturel. Ceci permet de partager une compréhension commune des enjeux.
- la sensibilisation et le recueil des sentiments de divers acteurs locaux sur la diversité à travers des rencontres dans des groupes de travail par territoire et par la réalisation d'une cinquantaine d'entretiens individuels.

L'ensemble de ces éléments sont accessibles en ligne sur une nouvelle page du site [polville.lyon.fr](http://www.polville.lyon.fr) dédié à la problématique de la valorisation des diversités culturelles.

Les éléments produits par le conseil de l'Europe (expertise, grilles de lectures des questions interculturelles...), qui ont enrichi notre approche locale, sont aussi relayés sur le site http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/culture/cucs_2007-2009/les_thematiques/

D'une manière générale, ce travail fait suite à une réflexion collective locale engagée dès 2007 sur la prise en compte de la diversité dans les politiques publiques culturelles. Il a été poursuivi en 2008 dans le cadre des rencontres organisées par l'ENCACT à Lyon. Il devrait se poursuivre par des groupes de réflexion animés par la société civile en 2009.

Par ailleurs une dizaine de projets ont été accompagnés dans le cadre de leur labellisation « année européenne du Dialogue interculturel ».

La participation active au réseau en construction « Cités interculturelles »

En termes de communication :

- Eléments de présentation de la Ville de Lyon sur le site internet dédié du Conseil de l'Europe ;
- Eléments de présentation transmis pour l'exposition « Cités Interculturelles » produite par le CE ;
- Réalisation d'un spot vidéo dans la perspective de la journée mondiale du migrant (18 décembre) en partenariat avec Neuchâtel en Suisse et Reggio Emilia en Italie.

En termes de mobilisation des médias locaux sur la valorisation des diversités :

- Première table ronde locale en mars en présence d'experts du CE ;
- Edition d'un document test sur « Lyon cité interculturelle » par l'ISCPA ;
- Prise de contact des médias et rencontres ;
- Participation de représentants de l'école de journalisme ISCPA et du Lyon Bondy Blog aux journées de Patras ;
- Perspective d'une nouvelle séance de travail en janvier 2009.

En terme de participation ou de représentation à des rencontres du réseau ou apparentées :

- Présence en mai au lancement du programme à Liverpool ;
- Présence en juin à la rencontre de Reggio Emilia ;
- Présence et intervention aux journées lyonnaises ENCACT ;
- Présence et intervention de l'Adjoint à la Culture aux journées de clôture de l'année du dialogue interculturel à Paris. ;
- Par ailleurs la Ville de Lyon est engagée dans le groupe de travail « Cités Interculturelles » des Eurocités.

Perspectives pour l'année 2009

Janvier/février

- Rencontre associations/élus pour fixer les perspectives d'élaboration d'un manifeste local de prise en compte de la diversité ;
- Rencontre locale sur média et diversité ;
- Rencontre des élus issus de la diversité.

Mars

- Présence de la Ville de Lyon à la session du Congrès au cours de laquelle sera présenté le rapport « Cités Interculturelles ».

Mars Avril

- Accueil de la seconde visite des experts du Conseil de l'Europe.

Avril ou Mai

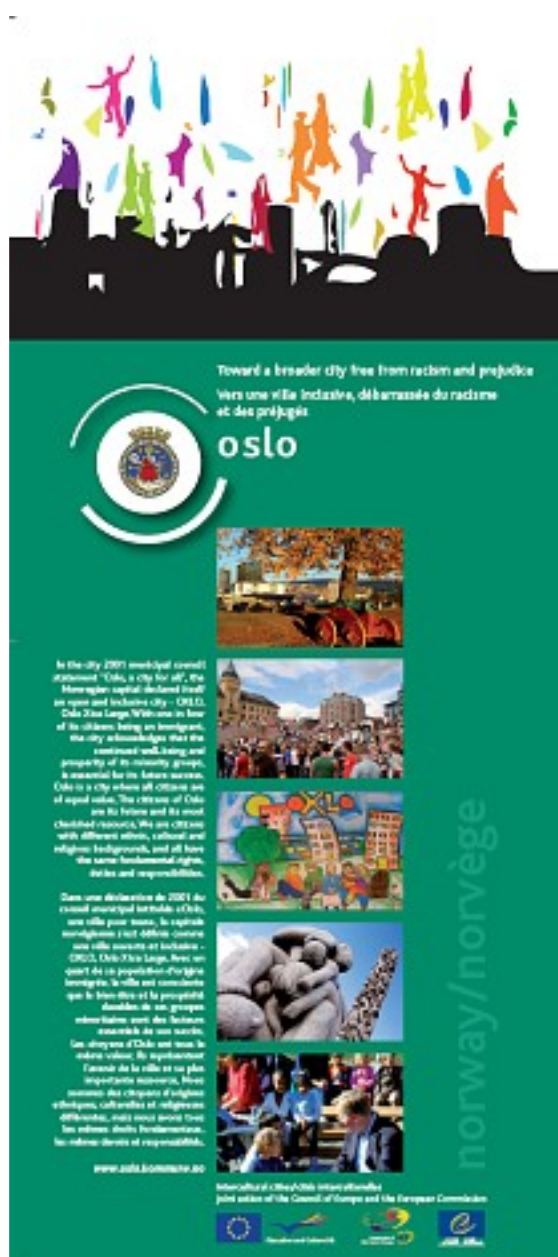
- Colloque lyonnais organisé par la maison des passages sur « Citoyenneté/Diversité : les passeurs de culture ».

Octobre

- Accueil du réseau « Cités Interculturelles » à Lyon.

La Ville de Lyon participera dans la mesure du possible aux divers groupes de travail proposés par ses différents partenaires du réseau Cités Interculturelles.

Oslo



Le rapport concernant « Le Profil interculturel de la Ville d'Oslo » a été distribué à tous les participants aux séminaires, dans le cadre de la visite d'évaluation à Oslo ; le Programme « Cités interculturelles » a été présenté à un groupe de travail représentant différents services de la mairie d'Oslo. Ce programme devait être également présenté, en décembre 2008, dans la capitale norvégienne, lors d'une réunion de l'ensemble des acteurs internationaux.

L'action menée à Oslo sera principalement liée à la poursuite de la campagne d'OXLO (le « Grand Oslo »), par l'identification et l'élaboration de mesures dans les domaines suivants :

- Stratégie médiatique
- Stratégie pour la diversité
- Plan d'action pour l'égalité de traitement et de recrutement (plan évalué cet été). Ce plan a d'abord été approuvé par la Municipalité d'Oslo, en 2001 – en tant que plan d'action relatif au Nazisme, au racisme et à la discrimination.

Dans le cadre de l'élaboration de cet ensemble de mesures, des représentants du Département de l'Éducation et des Affaires culturelles de la ville d'Oslo et du Bureau pour la diversité se rendront à Amsterdam du 2 au 4 décembre 2008, afin de connaître et d'étudier les habitants d'Amsterdam («Wij Amsterdammers»)/Nous, la population d'Amsterdam); il s'agira de trouver de nouveaux éléments d'interaction entre la population majoritaire et les minorités, d'une part, et entre les différentes minorités, d'autre part.

Nous n'avons pas encore déterminé de quelle manière impliquer les médias et les ONG dans ce processus ; mais nous comptons explorer, très prochainement, de nouvelles pistes dans ce domaine.

Melitopol



En tant que participante au Programme pilote « Cités interculturelles », la ville de Melitopol s'efforce de capitaliser à partir de la diversité de sa population, afin de faire naître une énergie et une vision nouvelles dans le sens d'un développement fondé sur la culture et la créativité.

Deux visites de l'équipe déléguée à Melitopol ont permis de confirmer le haut niveau de tolérance et d'engagement

culturel de cette ville. Cela a été illustré par les résultats d'un sondage sur un échantillon de 1000 habitants. Melitopol est une ville ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir, et où la population est, d'une manière générale, heureuse, optimiste et déterminée face aux problèmes qui peuvent se poser. La ville de Melitopol a d'ores et déjà publié une déclaration ambitieuse et très précise au sujet de ses objectifs dans le cadre du Programme « Cités interculturelles ». Des projets phares ont déjà été définis :

- Un parc interculturel
- Un service d'autobus interculturel
- Un centre d'affaires interculturel

Le Programme « Cités interculturelles » devrait contribuer à la réalisation de ces projets – notamment grâce à un débat susceptible de définir de nouvelles sources de financement.

Activités précises

L'équipe de « médiateurs culturels » de Melitopol a rédigé et publié une brochure intitulée « Nous sommes de Melitopol » : cet ouvrage vise à refléter le caractère multinational de la ville et à représenter l'ensemble des communautés nationales.

L'Association des communautés nationales – qui regroupe 19 entités officiellement enregistrées – a conçu un site Internet en trois langues : ukrainien, russe et anglais ; il s'agit d'une « plateforme » virtuelle commune, pouvant contribuer à la concrétisation de projets conjoints. Le 4 décembre 2008, à l'occasion du lancement de ce site Internet, Melitopol a invité des représentants d'une autre ville, située dans la région frontalière de l'Ukraine occidentale et de la Pologne. Cette visite était organisée et soutenue par plusieurs communautés culturelles locales : la communauté tchèque a pris en charge les frais de déplacement ; la communauté

juive s'est chargée de la restauration ; et des Tatars originaires de Crimée y ont également participé. Peut-être pour la toute première fois, les habitants de Melitopol ont pu rencontrer des compatriotes ukrainiens de la partie occidentale du pays – lesquels découvraient également pour la première fois une telle multiplicité culturelle en une seule et même ville.

Des festivals culturels – traditionnels ou inédits – ont lieu, aujourd'hui, sous des bannières interculturelles : citons notamment le Festival annuel des Orchestres de Cuivres, le Festival des Cuisines et Cultures nationales, le Festival des Musiques alternatives et de la Cerise, le Festival des échanges culturels pour enfants (par exemple, des enfants de telle nationalité illustrent la culture – danses ou chants – d'un autre pays).

Un programme de la Chaîne de télévision municipale « Ma ville de Melitopol » a été créé et dédié à la nouvelle politique interculturelle de la ville.

Des panneaux publicitaires évoquant ce programme interculturel ont été placés sur les principales voies d'accès à Melitopol (qui est située au carrefour de Saint-Pétersbourg et de Simferopol, de Kiev et de Sébastopol, de Rostov et de Simferopol).

Le 27 septembre – baptisé « Journée de la ville » - a été célébré autour du slogan du dialogue interculturel, et un calendrier spécial, ainsi que des brochures, ont été édités. Une manifestation intitulée « Moi, toi, il, elle... - La « Famille Melitopol » a eu lieu simultanément dans tous les établissements scolaires. Dix « familles interculturelles » - des couples mariés ce jour-là ou fêtant leurs noces d'or – ont été publiquement félicités sur la Grand-Place. De la même manière, des vœux ont été adressés à tous les enfants nés de couples mixtes autour de cette date du 27 septembre. Enfin, dix adolescents de diverses nationalités, et habitant

Melitopol, ont reçu un passeport ukrainien dans une ambiance très festive.

Reggio Emilia



Au cours de la **première visite d'étude**, la Ville de Reggio Emilia a présenté aux experts du Conseil de l'Europe sa politique d'intégration, qui a trois volets : la Gouvernance interculturelle, le Débat public et l'Ethique des médias, et, enfin, la Médiation interculturelle.

Au cours de leur visite, les experts ont rencontré des responsables politiques locaux, des associations locales d'immigrés, des habitants de la ville, des représentants des

médias, des enseignants, et l'ensemble des acteurs traitant au quotidien des problèmes d'intégration, ou encore des employés du Département de l'Immigration et de la Cohésion sociale et de l'organisation « Reggio nel Mondo », et, enfin, d'autres experts et d'autres représentants du Conseil de l'Europe.

En mai 2008 était organisée – dans le cadre du **Festival MondinPiazza** – une rencontre intitulée « La citta è piu vicina » (« Pour une ville plus proche ») ; il s'agissait de la première rencontre visant à une meilleure connaissance de la communauté chinoise de la ville – d'autres réunions devant suivre. D'autre part, une journée était également organisée avec le concours de l'association des ressortissants étrangers : le public et des artistes venus du monde entier étaient réunis autour d'un marché et dans plusieurs squares de la ville.

Du 5 au 15 juin 2008 avait lieu, près de la gare ferroviaire, un ensemble de manifestations intitulé « **1.6.7 contatto !** » ; il s'agissait, cette fois, de développer les relations interculturelles et de renforcer la cohésion des quartiers – par des concerts, des représentations théâtrales, des expositions thématiques et des conférences.

Puis, en septembre, **Reggio Emilia** a été le cadre d'une **visite d'étude** : les invités étaient, cette fois, des représentants des **autres cités interculturelles pilotes** ; cet événement a été très apprécié, dans la mesure où il permettait des échanges et des apprentissages réciproques.

Des représentants de la ville ont participé à un atelier sur le thème « **Gouvernance et citoyenneté dans les cités interculturelles** » : cela se passait à Viareggio, toujours en Italie. M. Franco Corradini, coresponsable des questions de sécurité et de cohésion sociale, évoquait l'expérience de la ville de Reggio Emilia et le caractère de « laboratoire d'idées, de projets et d'activités » de cette ville, qui souhaite ainsi améliorer les relations entre habitants de souche et migrants étrangers, au service du dialogue interculturel.

Le 19 septembre 2008, **la Ville de Reggio Emilia obtenait une récompense nationale : celle de Ville italienne du Dialogue interculturel.**

Toujours dans le cadre du Programme « Cités interculturelles », **des journalistes de la chaîne de télévision « Euronews »** ont contacté la ville de Reggio Emilia en vue d'un bref reportage sur les processus d'intégration en cours au niveau local, et par rapport au processus d'intégration plus global et plus controversé ayant lieu dans toute l'Italie. Le reportage en question visait à donner une image d'ensemble de l'expérience de Reggio Emilia en matière de migrations. L'équipe d'Euronews a filmé différents types de situations dans différentes parties de la ville – notamment le quartier de la gare ferroviaire (le plus « interculturel » de la ville), ou encore le lieu dit « Madreperla », qui est une sorte de point de rencontre des femmes originaires d'Europe orientale et employées dans le secteur de la santé. Toujours dans le cadre de ce reportage, le maire de la ville et le chef de l'opposition étaient interrogés par les journalistes au sujet de l'action de la municipalité en matière d'immigration. [Ce reportage](#) a été diffusé pendant toute une semaine sur Euronews – du 19 au 23 octobre 2008.

Par ailleurs, lors de la **Conférence de presse de Patras**, les pouvoirs locaux avaient mis l'accent sur la situation difficile de cette ville, et demandé aux journalistes présents de sensibiliser leurs pays respectifs à la situation actuelle à Patras, et en Grèce en général. Les participants à cette conférence, les deux délégués de la ville de Reggio Emilia et des collaborateurs du journal local ont informé l'opinion publique italienne de la situation de Patras, et, plus particulièrement, du contenu de cette conférence de presse.

Un [spot télé](#) a été conçu avec le concours des villes partenaires que sont Neuchâtel et Lyon, et diffusé le 18 décembre 2008 – Journée internationale des migrants. Ce spot visait à éliminer les stéréotypes liés à la notion de « choc des cultures ». Toujours dans le cadre de cette « Journée

internationale des migrants », **des études statistiques** étaient présentées au public, sous le titre « Immigrazione Caritas/migrantes 2008 ». Avait lieu également un **concours photo**, intitulé « Metti a fuoco l'interculturalità – il colore fa la differenza ? ». **Une conférence publique** sur le travail et les Chinois (intitulée « Lavoro Cinese : Imprese, lavoro dipendente e regolarità ») était également organisée, et des installations vidéo étaient mises en place en différents lieux de la ville.

Le 17 décembre 2008, M. Franco Corradini, coresponsable de la Sécurité et de la Cohésion sociale, **présentait au Conseil municipal le Programme « Cités interculturelles »** et les activités menées en 2008 dans ce cadre.

Enfin, une **rencontre de Noël** était organisée au lieu dit « Reggio Est », autour d'un atelier et de prestations d'artistes étrangers.

Subotica



La ville de Subotica est située dans le « couloir 10 », près de la frontière entre la Serbie et la Hongrie ; en d'autres termes, cette ville ouvre la Serbie sur l'Union européenne. Les habitants de Subotica ont des nationalités très diverses : aucune communauté n'y est majoritaire, et ce sont quatre minorités qui cogèrent la ville : les Hongrois (qui représentent 38% de la population), les Serbes (24%), les Croates (11%) et les Bosniaques (11%) ; la ville compte également des communautés plus restreintes de Roms, d'Allemands,

d'Albanais, et autres minorités nationales. Sur le plan religieux, il y a une forte communauté catholique (63%), des Chrétiens orthodoxes (26%), des Protestants, des Juifs et des Musulmans.

La ville de Subotica s'est efforcée de retrouver son caractère interculturel, qui était le sien avant la guerre civile des Balkans – à une époque où les différentes nationalités se comprenaient, cohabitaient et collaboraient de manière parfaitement pacifique. Les responsables de la ville considèrent que le Programme « Cités interculturelles » peut contribuer au retour de ce pluriculturalisme : c'est la raison pour laquelle la ville a décidé d'y adhérer.

La visite inaugurale, à Subotica, des représentants du Conseil de l'Europe a eu lieu au début de l'année 2008. La Municipalité, les représentants des médias, les institutions culturelles, les ONG et les dirigeants des groupes ethniques ont été alors informés du contenu et des grandes lignes du Programme. M. Géza Kucsera, alors maire de la ville, a confirmé l'intérêt porté par Subotica à ce projet. Une conférence de presse était alors organisée ; le maire et les représentants du Conseil de l'Europe y participaient.

Mais il faut noter que, peu de temps après cette première visite – le 11 mai 2008 très précisément -, des élections avaient lieu à tous les niveaux : national, régional et local. Le nouveau maire – M. Sasa Vucinic -, nommé par les députés de l'Assemblée municipale, nouvellement élu, s'est mis au travail. Outre le maire, certains conseillers municipaux ont également été remplacés. En raison de ces changements et jusqu'à la formation d'une nouvelle équipe municipale, les activités liées au Programme « Cités interculturelles » sont passées au second plan – cela ayant d'ailleurs été souligné lors de la deuxième visite de M. Phil Wood, expert du Conseil de l'Europe, en septembre 2008.

Néanmoins, des représentants de la ville de Subotica ont participé à plusieurs conférences (à Liverpool, en mai 2008, à Barcelone, en octobre 2008, et à Patras, en novembre 2008). La ville a informé ses habitants de l'ensemble de ces manifestations, à la fois par le biais des médias et sur le site Internet officiel de la municipalité.

La Ville de Subotica a décidé de traiter en priorité les domaines suivants : culture, questions sociales et médias.

1. Les médias

Les médias locaux devraient jouer un rôle plus important en vue d'engager davantage les habitants de Subotica vis-à-vis de la question de l'intégration européenne – et notamment la question de l'application des normes de l'Union européenne au niveau local, ou encore la bonne gouvernance et le bon fonctionnement des pouvoirs locaux dans une ville multiethnique. Parallèlement, les médias locaux peuvent avoir une grande influence en ce qui concerne l'affirmation des valeurs européennes et notamment des principes de dialogue et de tolérance interculturels, mais aussi en ce qui concerne les nombreux programmes de soutien de l'UE à la participation des citoyens aux pouvoirs locaux, le respect des différences, et la création de mécanismes permettant un dialogue public avec les membres des minorités locales.

L'Agence pour la démocratie locale de Subotica, qui s'est inspirée de la Conférence de Liverpool, et a également tiré des enseignements de la rencontre de Mme Milica Pesic – l'un des experts -, a conçu un projet en vue d'aider les médias de Subotica à donner une information transparente et de qualité, et à convaincre les habitants de la ville de l'importance du pluriculturalisme – et ce, par la promotion de bonnes pratiques et d'actions exemplaires dans ce domaine. Parallèlement à la dimension éducative de ce projet, il s'agit d'effectuer et de diffuser au moins trois reportages sur la

notion de « gouvernance interculturelle » au niveau local, et sur les normes européennes – le tout, par un dialogue avec des représentants des services concernés du Conseil de l'Europe, et des pouvoirs locaux de Strasbourg. Ce projet sera réalisé avec le concours de la chaîne de télévision locale « Yu-Eco » et du « Centre pluriculturel » de Subotica.

2. Les questions sociales

D'après le Recensement de 2002, le territoire de Subotica compte 1454 Roms (soit 0,98% de la population) : ce sont essentiellement des réfugiés, de confession musulmane. L'intégration de cette communauté est très difficile, pour des raisons linguistiques aussi bien que religieuses. En 2005, la Ville de Subotica a mis en place une « Equipe pour l'insertion scolaire des enfants roms » - équipe composée d'experts, de membres du Centre éducatif rom et de deux lycéens roms. Cette équipe a été chargée d'élaborer une Stratégie d'insertion scolaire des enfants roms. D'après des chiffres fournis par le Centre éducatif rom, et datant de 2006, 61% des enfants et adolescents roms (âgés de 7 à 14 ans) ont d'ores et déjà intégré le système scolaire (au niveau de l'enseignement primaire) – ce qui constitue une grande réussite à la fois pour le Centre éducatif rom et pour les pouvoirs locaux.

Jusqu'en quatrième année d'enseignement, les enfants roms bénéficient, à l'échelle nationale, d'un soutien scolaire ; mais, par la suite – à partir de la cinquième année -, le programme est plus difficile et plus important : dès lors, les jeunes Roms ont du mal à suivre, et bon nombre d'entre eux quittent l'école. De ce fait, très rares sont les enfants roms qui parviennent au terme de l'enseignement primaire, et plus rares encore ceux qui réussissent véritablement à entrer dans le secondaire. Aussi la municipalité de Subotica a-t-elle décidé d'assurer le soutien scolaire des jeunes Roms au cours des cinquième et sixième années de l'enseignement primaire. Ce projet

concernera quatre établissements scolaires, qui comptent le plus grand nombre d'élèves roms : il s'agit des écoles « O.S. Narodnih heroja », « O.S. Széchenyi Istvan », « O.S. Duro Salaj » et « O.S. Matko Vukovic ». Le soutien scolaire en question consistera principalement dans l'apprentissage de la langue serbe, l'utilisation de méthodes d'apprentissage et l'acquisition de capacités de communication.

3. La culture

Le Théâtre « Kosztolanyi Dezso » - qui, il y a deux ans déjà, a entrepris un projet intitulé « Desiré's Tram » - est, à Subotica et dans les environs, le seul centre d'art dramatique, de danse (et autres arts) moderne, ouvert et expérimental. Parmi les autres activités dans le cadre du projet en question, on peut citer des ateliers et un espace ouvert aux jeunes artistes et étudiants non confirmés. Cela en fait un véritable lieu de rencontre des jeunes artistes et du grand public, aussi bien pour les habitants de la ville que pour des personnes venues de l'étranger. C'est un lieu de relations interculturelles au niveau théâtral et scénique en général. Ce théâtre s'efforce d'occuper le terrain de la création artistique différente, en offrant aux communautés hongroise, serbe et autres - tous âges confondus - des divertissements et des manifestations culturelles plus variées et de qualité.

Outre le projet « Desiré's Tram » - qui va se poursuivre toute une année encore -, le Théâtre Kosztolanyi Dezso va organiser un festival d'art dramatique et artistique en général, sous le titre « Desiré's Central Station Subotica » ; on y accueillera des groupes et des artistes solos de toute la région (Hongrie, Serbie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie, Bulgarie). La Ville de Subotica souhaiterait y inviter également des troupes théâtrales de quelques-unes des villes participant au Programme « Cités interculturelles ». Dans le cadre de ce festival, qui durera sept jours, divers ateliers et représentations seront

organisés. Il y aura un Programme officiel et un « programme off » (davantage axé sur le théâtre expérimental et indépendant). Ce ne sera pas une compétition ; les participants pourront simplement s'observer, et apprendre à partir de leurs expériences respectives.

Telles seront les principales manifestations de 2009 à Subotica ; mais, au cours de cette même année, d'autres projets verront le jour ; Subotica souhaiterait notamment coopérer de manière plus étroite avec d'autres villes participant au Programme « Cités interculturelles » - en particulier Lublin, Oslo, Berlin-Neukölln et Lyon.